

Aux discoureurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

† M^{ME} Louis MONNET

Notre ami, M. Julien Monnet, vient d'être atteint dans ses affections les plus tendres : il a eu la douleur de perdre son excellente mère, décédée mercredi dernier.

Avec M^{ME} Louis Monnet s'en va non seulement une femme vaillante et bonne, mais encore celle qui fut sans cesse le soutien moral du *Conteur vaudois*. Elle suivait de tout son cœur les travaux de son mari, puis de son fils; souvent même elle les inspira. Si elle l'eût voulu, elle aurait écrit des choses charmantes, car elle avait l'esprit fin et pénétrant; mais, vraie Vaudoise, elle était de ces mères sensées et modestes, qui n'aiment pas à attirer l'attention et ne croient pas déroger en se consacrant exclusivement à leur foyer.

Le souvenir de M^{ME} Louis Monnet demeurera gravé chez tous ceux qui eurent le privilège d'être admis dans son intimité, notamment chez les collaborateurs de notre journal, qu'elle entourait de son affectueuse sympathie. Nous sommes certain qu'ils prennent part, comme nous, à la cruelle affliction de M. Julien Monnet et de sa sœur, M^{lle} Eugénie Monnet. V. F.

POUR DEVENIR UN BON LIEUTENANT

Au moment où commencent les cours de répétition de nos milices, il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire quelques passages des instructions « pour les lieutenants », rédigées, il y a plus de cent ans, par Lanther, ministre de la guerre de la République helvétique. Les voici :

« Comme sous le règne de la loi, les placés dans l'état militaire de la République ne seront plus l'apanage du préjugé et de l'intrigue, et que la vertu, le talent et le mérite seuls auront droit d'y prétendre, il est à supposer que le militaire, élevé au grade d'Officier, sera parfaitement au fait des devoirs imposés aux grades inférieurs, et que non-seulement il saura les remplir tous exactement, mais qu'il sera même en état de pouvoir les enseigner à ses inférieurs.

» L'officier doit se regarder comme le père du soldat, comme le défenseur de ses droits; il est institué exprès pour cela par la Loi et par le Gouvernement; sa conduite publique et privée doit sans cesse porter cette empreinte; elle doit servir de modèle à ceux de ses inférieurs qui aspirent au même avancement.

» L'intérêt qu'il prendra à leur bien-être est la route la plus sûre pour acquérir leur estime, leur confiance et cette considération, base du bien du service.

» Il doit par conséquent s'interdire avec ses inférieurs tout propos, tout acte qui puisse engendrer la familiarité et avec elle le mépris; il doit savoir que le sot orgueil et la familiarité sont deux écueils également dangereux et que l'officier doit soigneusement éviter dans sa conduite avec ses inférieurs.

» Dans ses conversations avec eux, il doit observer cette aménité, cette franchise, cette bonté paternelle, qui savent si bien gagner les cœurs et ramener même les hommes égarés par leurs passions dans la route du devoir.

» Le reproche réfléchi d'un bon chef produit ordinairement plus d'effet que la brusquerie et la punition.

» Le même principe doit guider l'Officier, lorsqu'il instruit ses inférieurs dans leurs devoirs à remplir, soit dans leurs chambres, soit à l'exercice ou à quelque autre service. Il doit

seulement y joindre la fermeté dans les cas requis et ne point permettre qu'un ordre donné reste sans exécution, ou soit exécuté mollement. »

Aux discoureurs. — C'était dans un banquet; un monsieur prononçait un discours un peu diffus, assaisonné de grands mots à effet, lit-on dans la *Feuille d'Avis de La Vallée*. Quand il eut terminé, un bon paysan se tourne du côté de son voisin avec une figure effarée, mais malicieuse et lui dit en bon patois :

— *Tot parai l'ein sà rudameint long! on ne comprend pa on mot de cein que de!*

GRINGALE ET SON GILET A MANDZE

N'è pas po rein qu'on lâi desâi Gringale à clli corps. Craïno que sè lavàve jamé lè pi que quand sè solâ ètant trào petit. Sè man, on arâi djurâ que lâi avâi met dâi metanne. Avoué cein que l'ètai barbu quemet Moïse qu'on vayâi lo potré dein lè lâivro dâi z'altro iâdzo, et que sè copâve lè cheveu on iâdzo ti lè dou z'an. Vo cognâte l'homme et, ora, vo vu racontâ l'histoire. Vo dio cein de clli corps po que vo venî pas mè dere quemet i'è oïu dâi coup : « Marc à Louis no raconte rein que dâi dzanlye. » Cllia zique l'è onna veretablia.

Sli tsautain — lâi à dza la dou z'an (sa vatse n'avâi pas oncora fè son tràisièmo vi et ora l'è porteinta dau cinquièmo) — Gringale vegnâi de lietta dau bliâ pè la Mollie-âi-Renaille. Fasâi onna chaleu à fère chà dâi fontsi. Quemet passâve vè lo rio, à n'on got dè couète lo bosson, mon Gringale que l'ètai tot depouirent de tsaud avoué sa grocha barba et sa pucheinta tignasse, lâi vint l'idée de sè betâ on bocon dedein lo got po sè rafraitsi. Sè devîte dan, tràs son gilet à mandze, sa tsemise, sè solâ et sè tsausse et via dein lo rio. Quand fut prau refroidi, remet sè solâ, sè tsausse, sa tsemise. Quand l'eut tot cein betâ, tsertse son gilet à mandze, mâ pas moyen : Iô dau diâbllio avâi-te bin pu passâ? Pas mè de gilet à mandze que de senaille à n'on bâo. Reva tsi li tot mau contein iô raconte l'affère à sa fenna qu'ein fut tota motsetta. Mâ, l'a falu passâ perquie, lo gilet ètai via! Prau su que lâi avâi ètâ robâ tandu que sè bâgnive. Salut lo gilet à mandze!

Onn' annâie aprî, Gringale repassâve à la mîma pllièce et fasâi la mîma chaleu. Lâi revint dan la mîm' idée que l'an passâ, de sè reinfatâ on bocon dein lo got.

Quand l'è que fut redètro et que sè fut revetu, ie châteo tant qu'à l'ottò, iô tràove assebin sa fenna :

— Suzon, que lâi fâ, mè su bagnî vouâ et, peinsa tè vâi, l'è retrouvâ mon gilet à mandze.

— Mâ, quaise-tè! iô dau diâbllio l'a-to rezu?

— Peinsâ-tè vâi clliaque : sti an passâ quand su z'u à l'iguie lo premi coup, quand mè su revetu l'avé met dèzo ma tsemise, quemet onna camisòle, et l'è retrouvâ vouâ quand mè su bagnî! Quinta tchance!

Allâ-vo oncora mè dere dzanliâo?

MARC A LOUIS.

On est là! — C'était samedi dernier, sur la Riponne. Un citadin aborde un paysan, vert et plaisant encore sous les ans accumulés sur sa tête.

— Eh! bonjour, père François, quelle chance de vous rencontrer. Vous vous portez comme le pont Neuf.

— Oh! monté oui, ça ne va pas encore trop mal.

— Quel âge avez-vous?

— Huitante-trois, bien sonnés.

— Vous ne voulez jamais mourir!

— Oh! je suis pas pressé! D'ailleu, quand le bon Dieu aura besoin d'un homme de sorte, y veût assez m'appeler. On est là!

HISTOIRE TOUTE SIMPLE

ET DE TOUS LES JOURS

Je possède une vieille tante célibataire, brave et digne femme, la crème des poires beurées. Ma tante Sophie est membre dévoué de plusieurs associations philanthropiques, de bienfaisance, de relèvement, etc. Elle fait donc partie de la *Société protectrice des ouvriers sans travail*.

Dernièrement, un chemineau se présenta à sa porte, sortant, disait-il, de l'hôpital où l'on n'avait pu le guérir d'une longicostalgie chronique, incurable d'ailleurs.

— Alors, mon pauvre homme, lui dit la digne femme, vous êtes sans ressources?

— Vouï, répond l'autre, voilà dix-huit ans que je cherche du travail et je peux pas en trouver.

— Eh bien, venez avec moi, lui répliqua ma bonne parente, j'ai de quoi vous occuper et vous recevrez un écu pour votre salaire.

— C'est que je peux pas travailler quand j'ai le ventre vide, j'ai pas le cœur à l'ouvrage.

— Oh! le pauvre malheureux! s'écria tante Sophie, vous avez faim et vous ne me le dites pas!

Et courant à sa cuisine, elle lui prépara un petit dîner comme elle sait les faire. Les dix-huit ans que l'homme avait passé à chercher du travail lui avaient donné un appétit de loup, car il mangea comme quatre et ne laissa rien du contenu des nombreux plats que ma tante lui avait apprêtés. La bonne vieille poussa la condescendance jusqu'à lui offrir le café (sans liqueur, parce qu'elle est tempérante).

— Eh! bien, vous voilà un peu remis, mon brave homme, il s'agit à présent de rentrer mon bois, si vous voulez bien.

— Ah! le bois, répondit l'homme, c'est pas ma partie, moi je travaille sur le fer, et pi quand j'ai le ventre plein je peux pas travailler, ça m'empêche la digestion. Il faut, du reste, que j'aillè boire un verre pour faire descendre votre repas. A revoi, madame, on se recommande pour une autre fois.

— ??..., fit ma tante.

Que ma petite histoire ne vous décourage cependant point de faire le bien quand vous en aurez l'occasion; rappelez-vous qu'un bienfait n'est jamais perdu. MÉRINE.

Macabre réclame. — Un marchand de cerceaux profite de la mise en vente de la *Salvator*, pour afficher une pancarte portant ces mots :

La meilleure bière est la bière de sapin.

« SERVICE SOIGNÉ »

Sous ce titre « Service soigné », on a représenté, au Casino de La Sarraz, une pièce en un acte de notre collaborateur et ami M. Henri Schuler. L'originalité de la donnée et l'humour dont l'auteur a su l'assaisonner lui ont valu un très vif succès.

Voici, en deux mots, la donnée :

Deux amis, Paul Chambal et Gaston Derbois, vont au bal chez les Larrivée, costumés en mousquetaires. Or, tandis que l'un d'eux ne pense qu'à conter fleurette à Gisèle, la fille de la maison, l'autre, en homme positif, s'efforce d'attrapper au buffet les morceaux de choix.

Le maître d'hôtel, auquel M. Larrivée a recommandé d'ouvrir l'œil, ne dissimule pas à ce dernier les abus auxquels se livre « le mousquetaire ». Il croit, en effet, que Chambal et Derbois ne font qu'un. Aussi Paul Chambal est-il fort mal accueilli lorsqu'il risque sa demande auprès de M. Larrivée. Heureusement, se rep-